COMMISSION TECHNIQUE

Le rôle de la commission technique d'un club consiste à s'approprier tous les aspects compétitifs du handball.

Voici quelques exemples de ce que pourraient être ses missions :

- définir un projet de jeu propre au club, pour toutes les catégories
- conseiller et suivre les Jeunes Joueurs susceptibles d'être détectés ou déjà détectés, en concertation avec les instances du PPF (Projet de Performance Fédérale)
- organiser les Intercomités avec son club
- participer aux réunions du Comité concernant la formation du jeune joueur ou la mise en place des championnats jeunes (préconisations)
- former les encadrants débutants, les conseiller sur les parcours de formation possibles
- mettre en place en tout début de saison, une préparation physique, selon les catégories d'âge
- informer, conseiller les parents de Jeunes Joueurs sur les propositions ou décisions de surclassement
- rechercher des entraîneurs ou des éducateurs potentiels au sein du club ou à proximité
- faire le lien avec les écoles, dans le cadre d'interventions scolaires ou périscolaires